

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

9461

ND: 32445

## Déclaration de Maladie : N° P19-0019160

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9461 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BELEMKADEM KHAWIA Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0662 371092 Total des frais engagés : 200 + 629 + 278 AD Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. Mohamed ALAFIF  
O.R.L.  
557, Bd. Mohamed VI  
Tél: 05 22 20 45 45*

Date de consultation : 19/2/2020

Nom et prénom du malade : BELEMKADEM KHAWIA

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

*BELEMKADEM KHAWIA*

Le : 19/2/2020

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19.2.20	Cs		200.00	Dr. Mohamed ALAFIF O.R.L 537 Bd. Mohamed VI Télé: 0522 81 75 91
11.3.20	Contrôle		G	Dr. Mohamed ALAFIF O.R.L 537 Bd. Mohamed VI Télé: 0522 81 75 91

EXÉCUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMÉE HMSI EN EL FIDA - Casablanca	19.02.2020	429,90
	28.02.2020	279,10

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr Mohamed ALAFIF

Spécialiste des Maladies et Chirurgie

Nez - Gorge - Oreilles

Cou - Face

Exploration de L'audition

Endoscopie

Ancien Médecin à L'hôpital

20 Août de Casablanca

توقيت العمل  
من 11h30 إلى 9h30  
من 4h30 إلى 2h30

الدكتور محمد العيف

اختصاصي في أمراض و جراحة

الأذن و الأنف و الحنجرة

داجة الوجه و العنق

المنظار

سماع

20 غشت بالبيضاء

PPV  
EX  
N

Casablanca, le 11 - 3 - 20

7 no

BELEKESSET

651

47,80

4

Budene 1ml

2p/10 → + 2 J.

47,80 4

Dasen



2p → + 2 p2

61,50 31

Mobic 15



10

46,00

42,50 41

omz - 2



1g le

124,80 51

Ascer 5



Dr. Mo  
557 Bd  
Tel: 0522 82 75 91

PHARMACIE CHAOUI  
AHMIDA Mohammed

إقامة السلامة 557 شارع محمد السادس 497 Bd El Fida Casablanca

Résidence ESSALAMA 557, Bd. Mohammed VI (Ex Route Mediouna) - 1er Étage - CASA

Tel: 0522 82 75 91

INPE: 0520 183 867

الهاتف: 0522 82 75 91

PPV:61DH50  
PER:01/23  
LOT:J088



Dr Mohamed ALAFIF

Spécialiste des Maladies et Chirurgie  
Nez - Gorge - Oreilles  
Cou - Face  
Exploration de L'audition  
Endoscopie  
Ancien Médecin à L'hôpital  
20 Août de Casablanca

الدكتور محمد العفيف

افتراضي في أمراض وجراحة  
الأذن والأنف والحنجرة  
جراحة الوجه والعنق  
الغضارب بالمنظار  
اخبار السمع

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالبيضاء

Casablanca, le 19 - 2 - 2

Am BELEMNIS DEM 10.11.1983

149.00 1/ Buden hard

$2p^{10} \rightarrow 2p^1$  1s<sup>2</sup>

0 22,5° 2) omiz 20 SV R

22,5° 21 omiz 20 R  
leg le und 12 78

36,40 31 Kopred 20  
34- le ~~out~~ N + J

22200 w - August 3 1951

429.90 *15*  
PHARMACIE CHAOUI  
AHMEDA Mohammed  
El Fida Casablanca

إقامة السalam 557 شارع محمد السادس (طريق مديونة سابقا) - الطابق الأول . الدار البيضاء  
Résidence ESSALAMA 557 Bd. Mohamed VI (Ex Route Mediouna) - 1er Étage - CASA  
الهاتف : 0522 82 75 91

LOT: 0036N011  
EXP: 03/2021  
PPV: 149DH00

PHARMAS | LOT : 7167  
UT.AV : 12-22  
PPV: 36DH40